

Questions orales

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président je ne crois pas qu'il faille lui reprocher d'être membre d'un parti politique.

Des voix: Oh, oh!

M. Mazankowski: Nous encourageons des personnes éminentes à participer à la vie politique. M. Angus est un avocat réputé qui a des antécédents remarquables dans le domaine des transports, notamment dans le secteur maritime et aérien. Son apport à Air Canada sera nettement ressenti non seulement par la société mais par tous les Canadiens.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LES IMPORTATIONS DE BŒUF EN PROVENANCE DES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE**

M. Geoff Wilson (Swift Current-Maple Creek): Monsieur le Président, ma question s'adresse au représentant du ministre de l'Agriculture. Les importations de bœuf, largement subventionnées par les pays de la Communauté économique européenne, ne laissent pas d'inquiéter vivement nos éleveurs de bétail. Des limites ou des quotas d'importation ont-ils été négociés avec les pays en question?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, le député pose une question d'importance cruciale pour les éleveurs de bétail. Il ignore peut-être que, au début de l'année, nous avons dit que nous n'hésiterions pas à invoquer la Loi sur l'importation de la viande pour restreindre l'entrée du bœuf de la Communauté économique européenne sur nos marchés. Ces pays ont réagi en nous menaçant à leur tour de relever leurs droits tarifaires sur certains produits agricoles que nous leur vendons.

Nous demeurons en contact permanent avec ces pays et nos gouvernements respectifs cherchent à mettre au point un mécanisme qui empêcherait toute mesure de représailles contre certains produits agricoles que nous expédions à la Communauté économique européenne, tout en protégeant notre secteur de l'élevage, secteur très important, contre ce que bien des gens considèrent une concurrence très néfaste. Il faut espérer que nos consultations aboutiront à la satisfaction de tous les intéressés.

* * *

L'ÉNERGIE**LA TAXE SUR LES RECETTES PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES**

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, je voudrais revenir à une question supplémentaire que j'ai posée mercredi dernier à la ministre sans pouvoir obtenir de réponse. La ministre pourrait-elle nous dire si elle va abolir . . .

Des voix: Quelle ministre?

M. MacLellan: La ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pourrait-elle dire à la Chambre si elle a l'intention d'abolir la taxe sur les recettes pétrolières et gazières, comme l'a promis le premier ministre, le 6 juillet 1984, trois jours avant l'annonce des élections fédérales?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je peux garantir au député que nous ne prendrons aucune mesure unilatérale, comme l'a fait son parti lorsqu'il a créé cette taxe. Comme je l'ai répété à maintes reprises au député, la question fait l'objet de négociations avec les provinces productrices de l'Ouest. Je ferai un rapport à la Chambre lorsque ces négociations seront terminées.

M. MacLellan: Monsieur le Président, la ministre ne prendrait pas de mesure unilatérale puisque tout ce que veut l'Ouest du Canada, c'est l'abolition de cette taxe sur les recettes pétrolières et gazières.

M. Hnatyshyn: Où étiez-vous sous l'ancien régime?

M. McDermid: Qui a instauré cette taxe?

LES NÉGOCIATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, la ministre propose-t-elle, dans ses entretiens avec les trois provinces productrices d'énergie de l'Ouest, l'abolition de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je ne peux pas être plus claire. J'ai dit que, sur cette question, nous ne négocions pas en public et que je ferai un rapport à la Chambre lorsque les négociations seront terminées. Si le député était tellement déterminé sur cette question, il aurait pu présenter des instances à son parti lorsque celui-ci a imposé cette taxe que l'ouest du Canada abhorre.

* * *

LES ALIMENTS ET DROGUES**L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS NON BREVETÉS**

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, c'est au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social que je m'adresse. Si le gouvernement se rend aux pressantes instances des fabricants multinationaux de produits pharmaceutiques et si les économiquement faibles n'ont plus accès aux médicaments non brevetés, il en coûtera vraisemblablement plus de 200 millions de dollars aux gouvernements dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada. Le ministre accueille-t-il favorablement ces instances et, le cas échéant, est-il prêt à accepter cette augmentation des coûts?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, la députée adopte encore une fois un point de vue vraiment trop étroit à l'égard d'une affaire très complexe. Elle devrait tenir compte de la nécessité de fournir des médicaments à un prix qui soit acceptable, nécessité au sujet de laquelle nous avons consulté les associations de consommateurs. Elle doit également se rendre compte, du moins je l'espère, que nous aimerions favoriser le progrès du secteur pharmaceutique. Nous avons constaté un déclin pour ce qui est des médicaments non brevetés. D'une part, nous avons constaté une certaine amélioration. Pour ce qui est des multinationales, nous avons constaté une chute marquée.